

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 28 Avril 2014

Objet : L'an deux mille quatorze et le vingt-huit Avril à 17h30
Adhésion Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit
SICTIAM par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de **Monsieur Jean THAON**

Présents ou représentés :

N° 1404/08

MM. THAON, FRERE, BLANCHI, VICTOR, MASSEGLIA, BERTIN,
MMES : FERRIERI, SANTONI, LAURENT, ROUANET, EL-HEFNAOUI, ISNART,
BRUNN-ROSSO, PENIELLO

En vue des évolutions informatiques réglementaires concernant la comptabilité et la paye, notamment la dématérialisation, le Président propose d'adhérer au **Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes Méditerranée (SICTIAM)** qui pourra également être sollicité dans d'autres domaines de ses compétences.

Après en avoir délibéré, le Comité décide **à l'unanimité**, d'adhérer au Sictiam, et charge Le Président de toutes formalités nécessaires à cet effet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON

